Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20261117-DEL2026_248-DE

DEL 2026/248

Liffré-Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE DIX-SEPT NOVEMBRE À VINGT HEURE TRENTE, les membres de la Communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guillaume BÉGUÉ.

Lieu de la séance	Visio conférence
Date de convocation	10 novembre 2026
Présents	MMES : C. BRIDEL, I. CERNEAUX, G. DUMONT, I. GAUTIER, C. GILLET, N. HEUZÉ-MICHEL, C. LE BON, A-L. OULED-SGHAÏER, E. THOMAS-LECOULANT, B. VANNIER. MRS : O. BARBETTE, J. BÉGASSE, G. BÉGUÉ, J. BELLONCLE, B. BONENFANT, L. BOUTHELOUP, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, E. FLAUX, E. FRAUD, T. JOUANGUY, V. LEMIÈRE, A. PÉCHON, J-M. PELLEN, J-P. ROUDIER, R. SALAÜN
Absents représentés	MMES K. CHESNAIS-GIRARD (POUVOIR À C. BRIDEL), P. MACOURS, (POUVOIR À C. LEBON), M. LANGLAIS-ELLEOUET (POUVOIR À A. PÉCHON) M. Y. LE ROUX (POUVOIR À J. BÉGASSE),
Absents	MMES A. BEAULIEU, L. BODIN, C. LEMOINE MRS : J. DELAUNAY, D. VEILLAUX, F. TROUVÉ
Secrétaire de séance	Jean-Marc PELLEN

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Présentation des dernières décisions prises par Monsieur le Président et le Bureau Communautaire dans le cadre de leurs délégations

Par délibération n° 2020/082 en date du 7 juillet 2020, le Conseil Communautaire délègue au Président une partie de ses attributions conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Par délibération n° 2022/166 en date du 4 octobre 2022, le Conseil Communautaire délègue au Bureau Communautaire une partie de ses attributions conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT.

Conformément à ce même article, le Président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20261117-DEL2026_248-DE

Décisions prises par le Président dans le cadre des délégations reçues :

- …**Décision n°2026-53 en date du 3 juin 2026** : attribution au marché n°2025-0051 - assistante à maîtrise d'ouvrage pour le développement du photovoltaïque territorial et la création d'une société et valorisation en autoconsommation collective pour un montant de 104 900 € ;
- …**Décision n°2026-54 en date du 17 juin 2026 :** attribution au marché n°2026-0010 portant réalisation d'une campagne de recherche des substances dangereuses dans l'eau d'un montant de6 940.60 € ;
- …**Décision n°2026-55 en date du 17 juin 2026** : avenant n°2 au marché n°2024-0027 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des réservoirs AEP « Les Buzardières » à Liffré pour une augmentation de 7 707,37 €
- …**Décision n°2026-92 en date du 8 octobre 2026 :** Modification de l'acte constitutif de la régie d'avances espaces jeunes

Décisions prises par le Bureau dans le cadre des délégations reçues :

- **Décision n°2026-46 en date du 2 juin 2026** : Attribution d'une subvention à l'amélioration de l'habitat à Mme LEMEUR ;
- **Décision n°2026-52 en date du 23 juin 2026** : Convention de délégation de gestion de la Salle de la Jouserie

La séance est levée à 21h38.

Fait à La Bouëxière.

Publiée conformément aux dispositions des articles L 2121-25 et L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sur le site liffre-cormier.fr.

Le Président,
Guillaume BÉGUÉ

Le Secrétaire de séance,
Jean-Marc PELLEN

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Liffré-Cormier Communauté.